



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 29/11/11

Reçu en Préfecture le : 08/12/11
CERTIFIÉ EXACT.

**Séance du lundi 28 novembre 2011
D-2011/660**

Aujourd'hui 28 novembre 2011, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Présent jusqu'à 16h12 (Monsieur Martin président à partir de 16h12)

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Pierre LOTHAIRES, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Laeticia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,
Madame Walryck (présente jusqu'à 16h00)

Excusés :

Madame Véronique FAYET, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Laurence DESSERTINE, Madame Sylvie CAZES, Madame Paola PLANTIER, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Béatrice DESAIGUES

**Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.
Programme d'actions de prévention de la délinquance
dernier trimestre 2011. Autorisation. Signature.**

Madame Alexandra SIARRI, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance initie ou accompagne des projets tout au long de l'année. Cela permet de la souplesse et de la réactivité afin de coller au plus près des préoccupations de nos concitoyens.

C'est pourquoi, toujours en accord avec les priorités de notre stratégie territoriale de prévention de la délinquance, de sécurité et d'aide aux victimes, je vous propose de valider la mise en œuvre des projets suivants pour lesquels la ville de Bordeaux est sollicitée financièrement :

Axe 1) Améliorer la tranquillité publique dans les quartiers

- Prévenir l'errance dans les quartiers

Chantier éducatif Bacalan

Le centre d'animation de Bacalan en lien avec la Régie de Quartier va mettre en œuvre un chantier à destination d'adolescents. En échange de travaux liés aux espaces verts ou à de la logistique lors d'évènements culturels, ces jeunes bénéficieront de « bourses loisirs » leur permettant de pratiquer une activité de leur choix ou de partir en séjour autonome.

- Prévenir les nuisances sur l'espace public

Boxe and soul d' « Allez les filles »

Les riverains du Parc Chantecrit sont régulièrement importunés par le bruit nocturne lié aux regroupements de jeunes sur cet espace. Au delà de la nécessaire réponse dissuasive, voire répressive, il a été proposé à l'association de Défense des Musiques en Aquitaine « ADMAA » d'organiser une animation sportive et culturelle de ce lieu afin qu'il soit investi plus positivement. Il s'agit d'une initiation à la boxe accompagnée par une animation musicale de musique Soul.

Axe 3) intervenir auprès de catégories de publics problématiques

Projet TAPAJ

Les jeunes en errance perturbent souvent les espaces publics du centre ville du fait d'une mendicité accompagnée de chiens et d'une consommation d'alcool engendrant parfois des comportements gênants. Certains ne pouvant bénéficier du RSA du fait de leur jeune âge (- de 25 ans), nous avons imaginé avec l'association CEID de leur proposer des heures de travail pouvant constituer une alternative à la manche. D'où le titre de TAPAJ pour Travail Alternatif Payé à la Journée. L'idée est aussi que cela constitue une première marche vers une activité d'insertion plus durable. La structure support sera la Fondation Agir Contre l'Exclusion à laquelle les différents contributeurs comme la Ville et des entreprises partenaires (KEOLIS, SNCF, La Poste, ERDF, etc...) verseront une subvention en échange d'heures de travail destinées à ce public. A l'issue de chaque séquence de travail les bénéficiaires pourront retirer leur salaire directement au guichet de la Poste.

Médiation de rue auprès des personnes Sans Domicile Fixe

Les jeunes en errance ne sont pas les seules personnes à la rue à parfois poser des problèmes sur l'espace public. Les adultes bien installés dans la marginalisation et qui recréent même parfois des « chambres de rue » sont les plus rétifs à intégrer les structures de l'accueil d'urgence malgré les contacts avec les équipes du SAMU social ou d'autres intervenants. C'est pourquoi nous privilégions une approche mixte alliant le rappel aux règles élémentaires d'hygiène et de bon comportement et une approche de médiation sociale visant à orienter les personnes progressivement vers une sortie de ce mode de vie. L'équipe constituée de 2 personnes ne peut plus assumer les nombreuses sollicitations émanant de tous les quartiers. C'est pourquoi le CCAS souhaite recruter un poste supplémentaire de médiateur de rue.

Ce recrutement est cependant subordonné à l'accord de la SNCF de financer la moitié de ce poste.

Axe 4) Aide aux victimes

SAVU

Les deux associations d'aide aux victimes locales : Association Laïque du Prado et Vict'aid se relaient toute l'année de 21h à 4h du matin à l'Hôtel de Police afin d'accueillir les victimes d'infraction, voire d'agressions. 70% des personnes reçues sont des femmes victimes de violence pour qui est proposé un suivi dès le lendemain. Cela permet de se saisir de la situation d'urgence pour améliorer leur situation dans la durée.

C'est pourquoi je vous demande, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- A faire procéder au versement de la somme de 44 681€ répartis comme suit :

- 2 000€ à l'Association des Centres d'Animation de Quartier, Bacalan
- 905€ à l'association de Défense des Musiques en Aquitaine « ADMAA »
- 17 176€ à la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE)
- 9 000€ au Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Bordeaux
- 7 800€ à l'association François Xavier don Bosco, Vict'aid
- 7 800€ à l'association Laïque du Prado 33

- A signer les conventions de partenariat correspondantes

Ces sommes seront prélevées sur la ligne budgétaire prévue à cet effet au budget primitif 2011, fonction 522 compte 657.4.

- A attribuer au CCAS la subvention correspondante sur le compte 657362, enveloppe 019650.

- A procéder au transfert de 9.000 euros de l'enveloppe 015934 préven sur l'enveloppe 019650 dévsoc.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 novembre 2011

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Alexandra SIARRI